Devaluation

ARREST
DE LA COVR DES MONNOYES,

Enioignant de receuoir toutes sortes d'especes tant d'or que d'argent au prix porté par les Ordonnances, sur les peines y mentionnées.

A PARIS,
Chez SEBASTIEN CRAMOISY,
Imprimeur ordinaire du Roy, & en la Cour des Monnoyes.

M. DC. XLIII.
Auec Priuilege de sa Maiesté.

Case
F
39
.326
1643 fcm

48-1127

EXTRAICT DES Regiſtres de la Cour des Monnoyes.

SVR ce que le Procureur general du Roy a remõſtré qu'il court vn bruit parmy le peuple du rabaiſſement des eſpeces de monnoyes, tant d'or que d'argent, qui interrompt le commerce, & empeſche diuers payemens; à quoy il eſt beſoin de remedier au pluſtoſt, requerant à

cette fin y eſtre pourueu. La matiere miſe en deliberation: LA COVR faiſant droit ſur le requiſitoire dudit Procureur general, a fait & fait inhibitions & defenſes à toutes perſonnes de quelque eſtat & condition qu'elles ſoient, de faire courir tels faux bruits à peine de punitiõ. Ordõne que à la Requeſte dudit Procureur general, il ſera informé des autheurs deſdits bruits, pour leſdites informations faites & rapportées, & à luy communiquées, eſtre ordonné ce que de raiſon. A enioint à toutes perſon-

nes de receuoir toutes ſortes d'eſpeces, tant d'or que d'argent, au prix porté par les Ordonnances, à peine de cinq cens liures d'amende. Ordonne en outre que le preſent Arreſt ſera leu & publié és lieux publics & accouſtumez. FAIT en la Cour des Monnoyes, le vingt-deuxiéme Aouſt mil ſix cens quarante-trois.

Signé, DELAISTRE.

L'an mil ſix cens quarante-trois le Samedy vingt-deuxiéme iour d'Aouſt, l'Arreſt cy-deſſus a eſté leu & publié à ſon de trom-

pe & cry public, aux Carrefours & autres lieux, tant ordinaires qu'extraordinaires de cette Ville & Fauxbourgs de Paris, en la preſence de nous Iean Gerin premier Huiſſier en ladite Cour des Monnoyes, & Nicolas Lambert Huiſſier en icelle ſouſſignez, par Iean Ioſſier Iuré Crieur ordinaire du Roy en la Ville, Preuoſté & Vicomté de Paris, accompagné de trois Trompettes, Commis de Pierre Gilbert, Gentien le Chable, & autres Iurez Trompettes du Roy eſdits lieux.
Signé, GERIN, & LAMBERT.